

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels " L'Alliance Nationale "

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol. XIII, No 3.

Montréal, Mars 1907.

50 cts par an

VENDREDI SAINT.

Quand sous les Oliviers, suant ton sacrifice,
Ta lèvre eut trempé dans cet amer calice
Qui t'apportait la mort pour prix de tes combats ;
Quand on eut insulté ton cœur qui se dévoue,
En appliquant—sarcasme infâme—sur ta joue,
Le lâche baiser de Judas.

Hélas ! quand tout cela fut fait, la populace
Hurlante te jeta son mépris à la face,
Se railla de ton front par l'épine meurtri,
Dans son aveuglement, s'arrachant ta dépouille,
Te cloua, toi, Jésus, que leur vil crachat souille,
Sur se sublime pilori.

O Christ, que c'est bien là qu'éclate ta puissance !
Que c'est bien ce gibet qui prouve ton essence !
Il fallait être Dieu pour monter jusque-là !
Mourir pour le bourreau qui l'immole en sa rage,
Implorer le pardon de celui qui l'outrage,
Dieu seul pouvait faire cela.

Soyez béni, Seigneur, pour cet acte suprême !
Pour nous qui tous les jours lançons notre blasphème,
Qui n'avons point, c'est vrai, cloué ton corps en croix,
Qui n'avons point frappé ta tête qu'on adore,
Mais qui, te connaissant, plus coupables encore,
T'avons outragé tant de fois.

Jésus, par cette croix où ta grande âme expire ;
Par ces clous enfoncés dans ta chair qu'on déchire ;
Par ton front incliné dans un morne abandon ;
Par ta mort qu'enveloppe une horreur infinie,
Jésus grâce et pardon !



Rév. P. U. V. CORRÉ, curé,
Meteghan, N.E.

NOS
SOCIÉTAIRES
DISTINGUÉS



M. ARTHUR BROSSARD, C R.,
Montréal.

Tribune Mutualiste

DU CHOC DES IDÉES JAILLIT LA LUMIÈRE

Notre appel a été entendu et nous en sommes heureux. Trois sociétaires nous ont déjà écrit et d'autres sans doute vont suivre, maintenant. L'épigraphe que nous avons choisi pour cette rubrique nous paraît fort approprié, car nous avons l'espoir qu'il ne pourra résulter que du bien des écrits qu'on voudra bien nous adresser. Comme l'espace est nécessairement limité, nous recommandons à nos correspondants, la clarté et la concision. Réfléchissez à ce que vous devez dire et dites le pour être compris, tout simplement.

Lisez ou faites lire la revue

Monsieur le rédacteur.

... Dans une société comme la nôtre, n'est-il pas vrai que le lien le plus intime, ralliant entre eux tous les membres, devrait être la pimpante revue mensuelle qui nous arrive chaque mois avec des nouvelles pleines d'intérêt. Hélas ! cette excellente publication est souvent à peine regardée par plusieurs sociétaires.

J'admets que pour un certain nombre de temps manque parfois, mais pourquoi, alors, ne pas passer la revue aux autres membres de la famille, à l'épouse par exemple qui y prend autant, sinon plus d'intérêt que le sociétaire lui-même ? Car d'après ma modeste expérience, j'ai constaté maintes fois que de nombreux sociétaires en règle le doivent à leur épouse qui souvent connaît les règlements mieux qu'eux.

Donc, chers confrères, qui me lisez peut-être, accueillez bien notre revue mensuelle, jetez un coup d'œil sur ses pages ; elles vous intéresseront, soyez-en sûrs, puis elles vous apprendront en

même temps ce qu'il faut faire pour le bien et la prospérité de notre association...

A. J. GEORGE GUY, Sec. Arch.
Cercle Chenier No 148.

VISITE DES MALADES, Indemnité des 7 premiers jours.

Je vous félicite de l'heureuse idée que vous avez eue d'inviter la discussion dans notre Revue. Cette Revue déjà si intéressante le sera encore davantage par les questions importantes qui y seront ainsi discutées car j'espère que tous en profiteront pour faire éclaircir certains points incompris, et pour soumettre certains projets de réformes.

Pour ma part, j'ai deux questions à vous poser auxquelles je vous prie de répondre dans la Revue. Ces questions m'ont été posées déjà par plusieurs membres et les idées sont très partagées sous ce rapport. Je crois qu'il serait bon d'avoir l'opinion d'une autorité aussi compétente que la Revue.

Est-il préférable pour un cercle ayant une caisse des malades de faire visiter ses malades par le médecin-examineur, ou s'il vaut tout aussi bien se contenter d'un bon comité de visite, et éviter par là l'indemnité qu'il faut payer au médecin ?

Pour quelle raison ne payons-nous pas de secours pendant les sept premiers jours qui suivent l'avis de maladie ?

Votre respectueux,

L. J. B. LÉPINE, S. A.

Cl. St-Valier, No 20

Réponse à M. Lépine.

L'étude provoquée par la première question ci-dessus du cercle St-Valier est certainement très importante au point de vue de la bonne administration des affaires de la caisse des malades.

Le premier point à examiner dans cette affaire est de savoir quelles sont les dispositions des statuts sur la matière. Nous les résumons comme suit :

ART. 152. Lorsque le cercle en a décidé ainsi, par règlement, le Médecin-examineur : (a) soigne gratuitement les malades d'une ou plusieurs circonscriptions de visite, s'il en est requis par le membre malade ; (b) visite les malades d'une ou de plusieurs circonscriptions de visite pour tenir le cercle continuellement informé de l'état de santé des membres malades ; (c) fait rapport au cercle, au moins à chaque séance, en la manière déterminée par la formule 5b, de l'état de santé de tous les membres qui ont donné avis de leur maladie et qui résident ou séjournent sur la circonscription de visite. Il reçoit une indemnité déterminée par règlement du cercle pour ces services.

ART. 244. Les cercles peuvent déterminer par règlement si les soins du médecin seront donnés gratuitement aux membres malades domiciliés sur un territoire déterminé.

ART. 258. Le Médecin-examineur a un droit de supervision sur les autorisations de circuler au dehors données aux membres malades.

ART. 261. Cet article définit les limites des circonscriptions de visite de cercle et décrète que le Médecin-examineur, s'il est tenu par règlement de soigner ou visiter les malades, ou s'il en est requis par résolution du cercle ou par le président en cas d'urgence, doit visiter les malades...

ART. 262. Un membre malade domicilié sur une circonscription de visite doit produire à des intervalles n'excédant pas 30 jours, un certificat de médecin du cercle (5b) ou, si ce dernier ne soigne ni ne visite les malades, de son médecin traitant.

ART. 263. Les dispositions de cet article s'appliquent aux membres qui résident en dehors d'une circonscription de visite.

ART. 265. Les membres inscrits à la caisse centrale des malades doivent également produire un certificat du médecin (5b) au moins tous les 30 jours...

Il découle de ces dispositions qu'un cercle peut décréter par règlement que son Médecin examineur :

1°. Soignera tous ceux de ses membres domiciliés sur sa circonscription de visite, qui lui en feront la demande.

2°. Qu'il visitera seulement les membres pour constater leur état de maladie et tenir le cercle informé.

3°. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux cas il fait rapport au cercle, au moins à chaque séance, de l'état de santé de tous les membres qui ont donné avis de maladie et qui sont domiciliés sur la circonscription de visite.

Lorsqu'un cercle n'a pas adopté de règlement sur la matière il peut encore, aux termes de l'art. 261, requérir son Médecin-examineur, par simple résolution ou par le ministère de son président, en cas d'urgence, de visiter certains malades qui lui sont nommément désignés.

Pour ce qui est de la rémunération du médecin, qui est tenu par règlement du cercle de donner ses soins ou de faire des visites seulement, elle doit également être fixée par règlement du cercle. Dans les cas particuliers — lorsqu'il n'y a pas de règlement — la rémunération doit être fixée selon les circonstances d'accord entre le médecin et le cercle.

Il est bon de ne pas perdre de vue que pour l'adoption d'un règlement de cercle, il faut :

1°. Un avis de motion (voir 21ème règle d'ordre) ;

2°. Le vote affirmatif des $\frac{2}{3}$ au moins des membres présents à l'assemblée ;

3°. Que copie dûment certifiée des procédures soit transmise au Conseil Général, et que le règlement soit sanctionné par ce dernier. La sanction du Conseil Général (ou Bureau Exécutif) n'a pas toujours été requise pour rendre obligatoire un règlement de cercle. Cette formalité n'est exigée que depuis le 22 octobre 1904. Ainsi en ont décidé les délégués des cercles réunis en session du Conseil Général. Nous croyons devoir ajouter cette observation afin que personne ne soit troublé sur le défaut de sanction de leurs règlements, si ceux-ci ont été adoptés avant le 22 octobre 1904.

La question posée par le confrère Lépine du cercle St-Valier ne se borne pas à l'aspect de la question que nous venons de traiter. Nous devrions plutôt dire qu'elle ne le présente pas directement. Nous avons cru, toutefois, qu'il était important de bien définir le côté légal de cette affaire, au point de vue des statuts. Le point soulevé par le cercle St-Valier est plutôt celui-ci : est-il de bonne administration pour un cercle de faire visiter ses membres malades par son médecin examineur ? Nous soumettons la question aux hommes d'expérience de nos cercles, pour discussion. Elle est assez sérieuse pour être étudiée et pour que nous soyons justifiables d'inviter nos confrères à s'y arrêter. Il en est de même des sept premiers jours de maladie. Ils pourront le faire sous un nom de plume, s'ils le préfèrent, à condition qu'ils nous laissent connaître leur nom, celui de leur cercle, et leur adresse.

LA RÉDACTION.

La visite des malades et le Comité de Visites

Monsieur le rédacteur,

Dans le dernier numéro de la revue, vous invitez la discussion sur la question des visites aux malades.

Je désirerais dire quelques mots sur ce sujet, pour ouvrir le débat, sans perdre de vue la recommandation d'être bref que vous nous avez faite antérieurement.

Les statuts nous indiquent deux modes à suivre pour faire ces visites. D'abord il est dit qu'il existe dans chaque cercle un comité de visite, composé du vice-président, du commissaire et de trois membres nommés tous les trois mois par le président, et, en second lieu, que les cercles peuvent faire visiter leurs malades par leurs médecins-examineurs.

Ne serait-ce pas là un système un peu compliqué ? N'est-ce pas offensant pour le médecin traitant, qui a donné son certificat à la société, de voir ses opinions revisées par des personnes, — je parle des membres du comité de visites — qui ne connaissent pas un traitre mot de médecine ? Je veux bien admettre que tous les visiteurs sont de braves gens, d'excellents hommes d'affaires, d'humbles et laborieux artisans, mais comment vont-ils faire un diagnostic lorsque les médecins eux-mêmes, en certains cas, ont toutes les peines du monde à se rendre compte de l'état du malade ?

Passé encore lorsque la maladie est si grave que le membre manifestement souffrant, pâli et décharné, est cloué sur un lit de douleur, ou s'il s'est fait amputé un bras ou une jambe, mais dans la plupart des cas où le malade ne tient pas le lit et

peut circuler, comment ces braves gens, tout bien intentionnés qu'ils puissent être, pourront-ils discerner si le membre est malade au point de ne pouvoir faire aucun travail

Je ne vous cache pas que je trouve tout à fait insuffisant et inefficace le système d'inspection par les membres du comité de visite. Il peut y avoir des avantages dans l'existence de ce comité, mais j'aimerais bien qu'on me les signalât.

Vous remerciant pour votre hospitalité,

Croyez-moi,

Votre confrère dévoué,

Montréal, 7 mars 1907.

MONGRIN.

Un Nouveau Sénateur Acadien

Les Acadiens de la Nouvelle Ecosse qui luttent depuis longtemps pour la revendication de leurs droits se réjouissent avec raison de la récente nomination de l'Hon. M. Comeau, qui possède bien toutes les qualités requises pour remplir dignement le poste élevé auquel il vient d'être appelé.

Le nouveau sénateur est frère de M. l'abbé Désiré Comeau, curé aux Iles Bermudes et deux de ses sœurs sont religieuses dans une communauté d'Halifax. L'Hon. Comeau, qui est négociant fait un commerce très important à la Rivière Météghan et ses concitoyens l'ont toujours tenu en si grande estime qu'il a représenté son comté pendant longtemps à la législature. Il a même été ministre provincial, et sa carrière politique a été marquée surtout par le vif intérêt qu'il porta à l'enseignement dans les écoles acadiennes, car c'est lui qui a été le promoteur de la commission des livres français pour tous les grades du cours d'enseignement.

Décidément, nos frères de l'Est n'auront pas traversé les pires épreuves inutilement et leur énergie sans exemple leur aura valu de conquérir avec l'admiration générale, une ère de paix, de prospérité et de justice.

Culture Physique

CIVILISATION ET PARESSE MUSCULAIRE

Notre civilisation qui marche à pas de géant, a révolutionné notre manière de vivre. Nous avons conquis du confort et des plaisirs nouveaux; nous avons varié l'existence en rapprochant les produits de tous les climats comme les hommes de tous les pays.

Avons-nous gagné au point de vue physique dans tous ces changements? L'homme est-il plus fort, plus résistant qu'autrefois?

Un Canadien qui se promène en tramway a-t-il la même vigueur que son ancêtre qui courait dans les bois, ou son aïeul laboureur?... Il est permis d'en douter, surtout dans les villes manufacturières ou commerciales.

Voyez vous même l'homme des villes; placez-vous au coin d'une rue, et regardez passer ce courant d'humanité qui circule...

Combien d'hommes forts passent sous vos yeux? Combien ont de larges épaules et des poutons puissants? Combien de bonnes Canadiennes accortées destinées à être ces femmes fortes dont parle l'Évangile?

Par contre, voyez ces petits hommes fluets, incapables d'aucun effort considérable; ces gros qui ne peuvent se remuer; ces jeunes filles frêles et sans force... Comptez-les! Ils sont en majorité et pourquoi?

Pourquoi tous les Canadiens ne sont ils pas forts comme leurs pères?

La raison est simple.

Trop de voitures, trop de chars, trop de tramways, trop d'élevateurs, trop d'engins qui travaillent pour lui, tandis que le citadin dégénère par manque de travail physique.

Le travail musculaire est bon pour l'homme, qui y gagne des forces et de la santé; voilà ce qui manque à nos citadins. Ses machines s'améliorent, mais son physique dégénère. C'est du progrès à rebours, CAR TOUT PROGRES DEVRAIT COMMENCER CHEZ L'HOMME LUI-MEME.

Avec tous ces développements de la vapeur et de l'électricité, l'homme oublie son propre développement. Ses bras s'étiolent, ses jambes ne savent plus courir; c'est à peine si elles consentent à marcher.

O citadins! secouez la paresse musculaire. Travaillez, prenez de l'exercice; adoptez une gymnastique, un sport, n'importe lequel, mais faites travailler vos muscles. C'est alors seulement, quand vous aurez développé vos muscles, vos organes digestifs et respiratoires, que vous aurez suivi le progrès moderne avec intelligence. Vous aurez amélioré la machine humaine, la plus belle machine qui ait jamais été inventée.

Dr J. P. GADBOIS.

Grains de Santé

Boërhave avait un livre magnifiquement relié qui, affirmait-il, renfermait tous les secrets de la médecine. Les pages en étaient blanches, sauf deux lignes sur la première: "La tête fraîche, les pieds chauds, l'estomac libre, et moquez-vous des médecins."



AVIS

Règles d'Ordre des Cercles

Le Bureau Exécutif, par arrêté du 6 mars 1907, a amendé la 21ème Règle d'Ordre de manière à ce qu'elle se lise comme suit :

“RÈGLE 21. — Un avis de motion est nécessaire pour le placement et l'emploi de fonds excédant \$25 pour un seul objet, pour l'adoption et la modification des règlements. Il est nécessaire encore pour revenir sur une décision prise antérieurement. Cet avis doit comprendre l'énonciation de la proposition elle-même. Au cas où dans les deux séances suivant cet avis de motion, la question n'est pas discutée, ledit avis devient caduc. Mais il n'y a pas lieu à avis de motion sous cette forme, lorsque le Secrétaire a donné avis à cet effet aux membres du cercle.”

En foi de quoi j'ai signé

L. J. D. PAPINEAU,
Secrétaire Général.

Charles-Quint et le Bûcheron

Un jour que Charles était parti de bon matin pour la chasse, il s'égara dans la forêt de Soignes ; et, poussé par une faim de chasseur, il entra dans la cabane d'un pauvre bûcheron. Le déjeuner était si frugal que l'empereur (on le prenait pour un simple gentilhomme) demanda s'il ne restait pas un peu de venaison. Le bonhomme, après s'être consulté avec sa femme, que rassurait la mine loyale de leur hôte, lui apporta une large tranche de chevreau salé, en exigeant la promesse d'une grande discrétion.

A quelques jours de là, Charles fit venir le bûcheron à la cour de Bruxelles ; en reconnaissant l'empereur, le pauvre homme se crut perdu. Mais le prince le rassura et lui demanda quel prix il exigeait de son déjeuner. Le paysan ne sollicita que la permission de couper librement des balais dans le bois. Surpris de sa modération, Charles lui accorda le petit privilège qu'il souhaitait ; mais voulant lui faire immédiatement un peu de bien, il lui commanda de venir le lendemain à la cour, lui et sa femme, apportant chacun leur charge de balais, en même temps il déclara que, ce jour-là, il ne recevrait personne qui n'eût, en main, un balai acheté à ces bonnes gens. Les courtisans étaient nombreux ; le bûcheron et sa femme vendirent leurs balais une pistole la pièce, et s'en retournèrent à leur cabane avec la bourse merveilleusement garnie. — DE SÉGUR.

Notes Encyclopédiques

Il y a 49 synagogues juives à New York.

* * *

Les jeunes danoises s'assurent contre le célibat.

* * *

L'Allemagne et l'Italie ont chacune 21 universités.

* * *

La Chambre de ses députés coûte à la France \$4,075 par jour.

* * *

Le cuir le plus mince et le plus fort est fait de la peau des grenouilles.

* * *

Y compris les dimanches, on compte, au Canada, 95 jour de congé.

* * *

On estime qu'un sou change de mains 125, 000 fois au cours de son exister ce.

* * *

La durée moyenne d'une bonne construction en brique est de deux siècles.

* * *

80 pour cent de livres empruntés aux bibliothèques américaines sont des romans.

* * *

Durant les 30 premiers jours d'un deuil, les Chinois ne se rasent pas et ne changent pas d'habits.

* * *

La ville d'Edmonton, Alta, qui n'est pourtant pas populeuse, ne compte pas moins de 37 dénominations religieuses. Les catholiques romains forment probablement la congrégation la plus nombreuse, car leur nombre approximatif doit être de 1800 à 2000 membres.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Montréal, 15 janvier 1907.

Je, soussignée, Dame Marie-Antoinette Orsali, veuve de feu J.-Albert Martin, en son vivant de la cité de Montréal et membre de l'Alliance Nationale, cercle St-Joseph, No 1, reconnais, par les présentes, avoir reçu de l'Alliance Nationale la somme de mille piastres (\$1000) pour mes enfants et pupilles Louis-Philippe et Joseph-Thomas-Armand Martin, en règlement de toute réclamation en vertu du certificat de dotation dont feu mon dit époux était titulaire dans l'Alliance Nationale.

MARIE-ANTOINETTE ORSALI-MARTIN.

E. LEDUC,
AIMÉ ORSALI, } témoins.



RAPPORT OFFICIEL DU CONCOURS

Du 15 septembre au 31 octobre 1906

798 MEMBRES ADMIS

Prix Adjugés aux Cercles

UNE SÉRIE D'INSIGNES D'OFFICIERS (NOUVEAU MODÈLE) OU LA VALEUR EN ARGENT, \$12.00, AUX CERCLES QUI ONT AUGMENTÉ LEUR EFFECTIF DE 15 MEMBRES AU MOINS PENDANT LE CONCOURS :

CERCLES	No	AUGM.	CERCLES	No	AUGM.
Jeanne d'Arc	53	83	Contant	173	20
Papineau	177	31	Garneau	118	20
Trifluvien	124	28	Hochelaga	29	19
Champiano	108	23	Lafontaine	206	18
Charlemagne	73	22	Richelieu	102	17
St Sauveur	128	21	St-Jean Baptiste	149	15
St Hyacinthe	67	20			

Prix Adjugés aux Membres

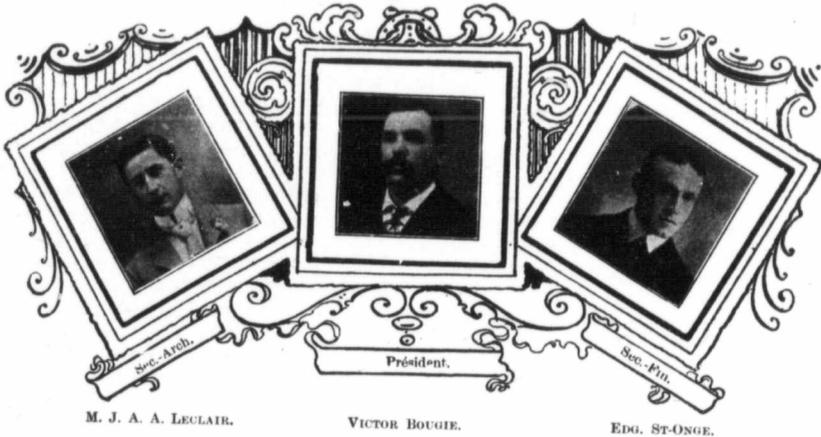
GRAND PRIX D'HONNEUR : \$2.00 POUR CHAQUE MEMBRE OU SOCIÉTAIRE QUI AURA PROPOSÉ LE PLUS GRAND NOMBRE DE MEMBRES PENDANT LE CONCOURS :

D. VIAU, du Cercle Jeanne-d'Arc, No 53, 32 membres, \$64.00.

Autres Prix

NOMS	CL. ou B.P. Nos	\$	NOMS	CL. ou B.P. Nos	\$
E. Deschatelets	1	3 00	P. Germain	108	2 00
J. Morin	2	3 00	L. A. Lacombe	112	4 50
O. Hurléau	6	4 50	W. Fortier	112	2 00
J. A. Lepierre	2	21 00	P. Guénette	114	3 00
J. A. O. Archambault	12	7 50	H. DesRosiers	117	3 00
J. O. Côté	21	3 00	J. Labelle	118	24 00
A. Raymond	22	4 50	A. Lalonde	118	2 00
A. Roy	29	2 00	J. P. Jacob	119	3 00
C. Dignard	29	4 50	O. Legault	123	4 50
J. Patenaude	29	4 50	A. Lebrun	124	3 00
J. A. Chouinard	42	2 00	G. Lefrançois	124	18 00
J. A. Laporte	43	3 00	F. X. Vanasse	124	3 00
T. Larivée	43	3 00	M. M. Julien	124	2 00
J. B. Grand'Maison	44	3 00	Ed. Ross	124	4 00
E. Dupuis	45	3 00	A. Corbeil	124	2 00
H. Pelletier	48	3 00	P. Bourget	127	7 50
J. Tromblay	49	2 00	G. Pelletier	128	10 50
A. Daoust	49	4 50	J. Poniot	128	4 00
A. Robert	49	4 00	Jos Boucher	128	2 00
E. N. Gobell	58	31 10	L. Grenier	128	2 00
A. L. Auger	53	7 00	J. Giguère	128	2 00
C. E. Narbonne	53	3 00	L. P. St-Louis	135	12 00
P. Fortier	53	2 00	H. Blaissonette	148	3 00
F. Filiatrault	61	3 00	H. Gratton	149	7 50
B. L'Homme	67	13 50	P. Barrette	149	3 00
G. Richer	67	2 00	M. A. Desrosches	149	4 00
A. Blouin	67	3 00	P. Z. Guy	150	3 00
W. A. Moreau	67	2 00	A. L. Auger	153	6 00
A. Gagnon	67	2 00	J. J. Jetté	158	6 00
E. Choquette	68	13 50	A. Bombardier	158	2 00
O. Lanoix	72	4 50	N. Therrien	158	2 00
L. N. C. de Courville	73	30 00	O. Lefebvre	160	4 50
J. E. Lebeuf	82	2 00	N. Garneau	163	18 00
L. A. Lacroix	82	15 00	L. C. Fontaine	168	4 50
J. M. C. Bergeron	83	7 50	T. J. Roy	165	3 00
L'abbé L. N. Castonguay	90	9 00	J. Côté	165	3 00
E. C. Campeau	102	25 50	J. Trudel	168	3 00
J. E. Rondeau	108	15 00	N. Royal	171	7 50
Art. Delisle	108	4 00	J. E. Bastien	173	30 00
A. Gingras	108	2 00			

LES CERCELES MODELES



M. J. A. A. LECLAIR.

VICTOR BOUGIE.

EDG. ST-ONGE.

CERCLE VERDUN, No 160

Il est consolant de constater que le nombre des cercles modèles augmente de mois en mois. Cela est d'un bon augure, car il indique que nos succursales sont aigüonnées par une noble émulation et qu'elles font des efforts pour atteindre cet état de prospérité qui semble être le propre de l'association en général. Le groupe que nous signalons aujourd'hui à l'attention de nos lecteurs est celui du Cercle Verdun, No 160. Ce dernier a été institué le 15 septembre 1901, à Verdun, comté de Jacques-Cartier. Disons tout de suite que ce cercle a droit d'être félicité de son travail, si l'on considère que le territoire où il évolue est assez restreint et que la population est peu dense. Ce qui est surtout remarquable dans cette organisation, c'est la constance des membres, la compétence et le dévouement des

officiers. En fait, il ne se produit pas de suspension et le succès favorise toutes ses entreprises. Ce cercle a remporté des prix dans presque tous les concours, mais nous ne mentionnerons spécialement qu'un fauion en juin 1905, puis une série d'insignes d'officiers en décembre de la même année pour indiquer ce que ce cercle peut faire dans un court espace de temps.

Comme on peut s'y attendre la caisse de malades de ce cercle est florissante. Le nombre de ses membres en règle étant de 138, il possédait au 1er décembre 1906 un act f de \$1,028.97. Si l'on songe que la réserve qu'il devrait avoir n'est que \$503.56 suivant les statuts, on verra immédiatement qu'il a au delà de 200 % du montant requis.

C'est là un résultat qui bat bien des records.

RAPPORT OFFICIEL DU CONCOURS (Suite)

NOMS	CL. ou B.P. Nos	\$	NOMS	CL. ou B.P. Nos	\$
E. Larivière.....	177	46 50	A. Drouin.....	222	3 00
O. St-Arnaud ..	193	3 00	J. A. Dauth.....	229	3 00
A. J. Descoiteaux ..	195	7 50	W. L. Forget ..	230	4 50
J. Fortin.....	197	4 50	G. H. Vaillancourt.....	233	15 00
D. Bélanger.....	199	3 00	J. A. O. Dallaire.....	235	9 00
J. Chapdelaine.....	202	6 00	T. Dulude.....	240	12 00
S. Morissette.....	202	2 00	L. G. Pinault.....	242	3 00
J. W. Collierette.....	206	7 50	J. S. Vantour.....	242	3 00
L. Vallée.....	206	3 00	L. N. Bourque.....	250	4 50
J. A. Favreau.....	206	2 00	A. Barrette.....	21	10 50
E. Beaudoin.....	206	2 00	B. St-Amand.....	152	3 00
G. A. Létourneau.....	212	9 00	X. Naud.....	164	4 50
J. J. Guertin.....	212	2 00	W. Gosselin.....	164	2 00
J. B. Deschênes.....	220	4 50	B. Samson.....	185	3 00

200 sociétaires ont présenté chacun un membre et ont mérité \$1.00.

Episodes d'histoire naturelle

LA RAFFLESIA

Le voyageur qui marche de surprise en surprise dans les forêts immenses de Java se trouvent ébloui devant le tableau magique qui se déroule sous ses yeux.

Ici des colosses de verdure, des flèches, des dômes, des coupoles de feuillage qui couvriraient de leur ombre Notre-Dame et le Panthéon. Là, des lianes monstrueuses qui s'enlacent comme de gigantesques serpents ou qui s'élancent d'arbre en arbre comme un pont suspendu, tout chargé de fleurs inconnues.

Partout des oiseaux aux couleurs éclatantes. La forêt en est mouvante et bariolée, comme peinte en vert, en jaune, en rouge, en bleu, en rose, en blanc. Chaque arbre porte un orchestre dans ses branches féeriques et fait entendre un concert.

Et tout ces oiseaux voltigent, tourbillonnent, s'en vont, retournent à la branche d'où ils se sont envolés, si bien qu'en un instant ces arbres apparaissent tour à tour vivants ou morts, chantants ou muets. Et la brise des forêts, avec ce gazouillement harmonieux, vous apporte les suaves parfums des fleurs prodigieuses.

Mais tout à coup, le voyageur, au milieu de ce paradis terrestre, s'arrête suffoqué par d'odieuses senteurs. Je ne sais quelle odeur de cadavre intolérable, asphyxiante, horrible, le prend à la gorge et le fait reculer.

D'où peuvent venir ces épouvantables exhalaisons de chair putréfiée ? Sans doute, sous ces hautes herbes, dans ces massifs impénétrables, git le cadavre d'un reptile énorme ou le corps d'un fauve en décomposition. L'air semble empoisonné.

Devant ce foyer d'infection, ces miasmes affreux, l'homme va rebrousser chemin, quand soudain, il aperçoit, à quelques pas, une liane au gracieux feuillage, aux rameaux légers et charmants ; puis, aux pieds de cette plante aux courbures élégantes, une fleur colossale, bizarre, sans branches, sans feuilles, d'une couleur sinistre et d'un aspect saisissant.

La liane, c'est le gracieux cissus qui se balance, ondule, se penche, se relève sous le souffle caressant de la brise. La fleur géante, c'est la *rafflesia*.

La circonférence de cette plante parasite dépasse quelque fois trois mètres et sa triste couleur est celle d'une chair livide qu'a déserté la vie.

Les cinq feuilles immenses et charnues qui forment sa corolle stupéfiante s'étalent lourdes, inertes et jaunies comme les membres d'un cadavre.

Au centre de la fleur se creuse, s'arrondit une coupe profonde d'une capacité de plusieurs litres.

C'est justement de cette coupe nauséabonde, remplie d'un pollen sordide et visqueux, que s'exhale l'odieuse senteur qui met en fuite les fauves et les oiseaux de la forêt, qui suffoque le voyageur. Le vent lui-même qui agite la plante, balance la fleur, anime et berce la forêt, semble s'éloigner de la *rafflesia* éternellement immobile et comme pétrifiée dans sa monstruosité énorme.

Tout s'écarte de ce réceptacle d'infection, de ce calice de mort.

Je me trompe : autour de la *rafflesia* que tout fuit, des essaims d'insectes immondes que ces répugnantes exhalaisons attirent, se pressent par myriades, demandant à leur tour la vie au géant parasite de la frêle et charmante liane. Avec une volupté gourmande, ils pénètrent dans sa coupe sordide, se nourrissent de son miel, s'abreuvent de son suc empesté.

Pour eux, ce suc est une rosée, ce miel un nectar, ce calice d'infection une coupe de vie.

Et pour attirer les insectes qu'elle a mission de nourrir, la *rafflesia* a pris la teinte et l'odeur des cadavres qu'ils recherchent. La nature a préparé leur table, a choisi leur vase, mis la nappe : ils sont servis.

Fleurs des champs et des bois, violette et muguet aux parfums délicieux, douce pervenche, blanche aubépine, fragile églantier de nos pays, beau narcisse qui mire ta tête de satin dans l'eau des fontaines, plantes embaumées des tièdes rivages de la Provence, ne méprisez pas votre grande sœur des forêts indiennes, la pauvre *rafflesia* aux repoussantes odeurs.

Si, comme vous, elle ne parfume pas les airs elle tend sa coupe géante aux insectes des bois et nourrit des millions de créatures à qui Dieu marqua leur place au grand banquet de la vie.

FULBERT-DUMONTEIL.

Des observations soigneuses laissent peu de doute que dans la plupart des cas une dose peu considérable de bière ou de vin diminue immédiatement chez une personne saine le pouvoir musculaire de lever un poids. — DR BRINTON, de Londres.

La Mutualité en Progrès

Sous ce titre significatif *Le Canada* et *L'Événement* ont chacun publié dernièrement un article que nous reproduisons car ils contiennent à l'adresse de notre société une note élogieuse que tous nos sociétaires savoureront avec plaisir.

Nous sommes heureux d'enregistrer les progrès réalisés par nos institutions mutualistes nationales, chaque fois qu'une occasion convenable se présente, car ces institutions populaires jouent un rôle très important pour le bien-être de nos populations laborieuses.

Au nombre de ces sociétés progressives, tout le monde sait que l'Alliance Nationale occupe une place au premier rang, et ses administrateurs sont en éveil pour la diriger dans les voies nouvelles de progrès. Elle a récemment adopté des modifications très importantes, dans la direction des sages réformes qui s'imposent à la mutualité, et que ses sociétés travaillent à réaliser d'un bout du pays à l'autre, nous pourrions dire plutôt dans toute l'Amérique du Nord, car les sociétés des Etats-Unis tendent aussi à leur perfectionnement. Nous devons féliciter la société des Artisans et l'Alliance Nationale de leur esprit de progrès et des magnifiques exemples qu'elles ont données, non seulement aux sociétés de la Province de Québec, mais à celles de tout le Canada et des Etats Unis.

Parlant, dans le moment, plus spécialement de l'Alliance Nationale, nous voyons avec plaisir qu'elle jouit d'un redoublement de popularité. Nous constatons par son bulletin mensuel que ses organisations nouvelles sont de plus en plus nombreuses. Ce n'est pas un fait nouveau. Un rapport du président général nous fournit quelques chiffres à ce sujet qu'il nous suffira de citer. La marche ascendante de l'effectif de la société depuis sa fondation est bien démontrée par les chiffres suivants :

1893	782 membres.
1896	3,357 "
1899	6,292 "
1902	9,943 "
Fin 1906	18,000 "

La direction ne s'arrête pas, car l'on voit que le progrès continue et que tandis que les anciens groupes se développent, de nouvelles branches sont instituées tous les mois. C'est ainsi que il n'y a pas bien longtemps l'Alliance Nationale instituait les cercles suivants : cercle Saint-Eustache, No 266, à

Saint-Eustache, comté des Deux Montagnes, avec le joli chiffres de 25 membres fondateurs. A la ville St Louis le Cercle Royal No 267, avec 23 membres fondateurs. Le Cercle Houle No 268, à Saint Léonard Port Maurice, avec 20 membres fondateurs. A Saint-Alban No 269, avec 21 membres.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces succès — *Le Canada*.

Ceux de nos lecteurs qui suivent le mouvement de la mutualité en ce pays n'ignorent pas que depuis plusieurs années ceux qui dirigent le mouvement lui ont fait faire des progrès considérables.

A l'origine ces sociétés étaient établies sur des bases financières très rudimentaires. Avec l'expérience et l'étude on est arrivé à les transformer graduellement et à établir des contributions sur les données scientifiques. Tout le monde et les intéressés les premiers se réjouissent de ces progrès.

L'Alliance Nationale, à sa dernière session, a innové sur un autre point. Jusqu'ici les sociétés de secours mutuels, au moins en ce pays n'émettaient qu'une seule catégorie de certificat ou police payable au décès du sociétaire ; quelques-unes cependant avaient greffé sur ce certificat, d'autres avantages, tels que la pension à 70 ans et une indemnité au sociétaire devenu invalide avant d'avoir atteint cet âge.

Tout en conservant ce dernier certificat, l'Alliance Nationale émettra à l'avenir un certificat d'assurance payable au décès seulement, ce qui permettra aux sociétaires qui préfèrent prendre tel certificat de payer des contributions moins élevées que pour le certificat de dotation. Cette liberté de choix offerte aux sociétaires d'un certificat moins onéreux ou d'un certificat qui accorde des avantages plus considérables, constitue certainement un progrès très appréciable dans la mutualité. Ce système rencontre mieux les besoins du public, à raison de la diversité des besoins ou des moyens de ceux qui désirent prendre de l'assurance dans une institution de ce genre. — *L'Événement*.

Le plaisir peut s'appuyer sur l'illusion, mais le bonheur repose sur la vérité.

CHAMPFORT.

Les personnes sans énergie laissent aller les choses comme elles vont, espérant toujours que tout ira bien.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L' " ALLIANCE NATIONALE "

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes

Tél. Bell 2255.

B. P. Boîte 2172

MONTRÉAL, MARS 1907

Ça et là

Nous sommes en concours.

* * *

Un candidat proposé aujourd'hui, vaut
mieux que deux à être proposés plus tard.

233 examens revisés par le médecin en
chef durant février! Ça marche comme ja-
mais!

* * *

M. le S. G. a adressé durant ce mois, à
tous les cercles et B. P. des exemplaires des
statuts, édition 1906. C'est la première expé-
dition officielle qui est faite de cette brochure.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle St-Cajetan, No 272.

Institué à Mansonville, comté de Brome, le 20
janvier 1907, par M. G. H. Vaillancourt, R. P. P. G.
et organisé par ce dernier.

OFFICIERS :

Chapelain, S.F. et Trés., M. le curé F. N. Rousseau.	Vice-Prés., Élias Bossette.
Sb.P.G., Jos. Gendron.	S. A., Pierre Duchesneau.
Prés., C. G. Brouillet.	Md. E., A. C. Quintin.
Introd., Victor Maréchal.	Comm., Noé Côté.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bu-
reau de perception le 4 janvier.

Cercle Lacadie, No 273.

Institué à Lacadie, comté de St-Jean, le 20 jan-
vier 1907, par M. Jos. Contant, P.G. et organisé
par le docteur J. L. Leprohon.

OFFICIERS :

Chapelain, Rév. A. H. Mar- sois.	S. A., Alphée Dupré
Sb.P.G., S. W. Poitras.	S. F., Jos. Bécharé.
Prés., Cyrille Gagnon.	Trés., Jos. Bécharé.
V.-Prés., Amédée Brault.	Md. E., P. A. L'Écuyer
Introd., Alcide Deland.	Comm., Hilaire Sénécal.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bu-
reau de perception le 21 novembre 1906.

Cercle Callières, No 274.

Institué au Boulevard St-Paul, comté d'Hoche-
laga, le 31 janvier 1907, par M. Jos. Contant, P.
G. et organisé par MM. Alph. Lacombe et M.
Jodoin.

OFFICIERS :

Chapelain, Rév. J. N. Jolli- œur.	S. A., L. W. Hétu.
Sb.P.G., A. Chappelaine	S. F. et Trés., S. Dansereau.
Prés., A. Lacombe.	Md. E., Léon Dubois.
V.-Prés., Alph. Guimond.	Comm., Louis Lauzon.
	Introd., God. Denis

Ce cercle avait d'abord été institué comme bu-
reau de perception le 30 octobre 1906.

Cercle Napoléon, No 275.

Institué à Charlemagne, comté de l'Assomption,
le 8 février 1907, par M. Chs Duquette, R. P. P. G.

OFFICIERS :

Sb.P.G., O. B. Séguin.	S. A., S. F. et T., F. Béland.
Prés., Delphis Giguac.	Md. E., J. R. Picard.
V.-Prés., Félix Séguin.	Comm., Oscar Lavigne.
	Introd., J. W. Ethier.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bu-
reau de perception le 1er mars 1906.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. East Broughton, No 204.

Institué à East Broughton, comté de Beauce,
le 29 janvier 1907, par M. C. Manseau et organisé
par ce dernier.

Comité de Surveillance : M. Léon Crête, Prés.,
et MM. J. Perron et J. H. Labranche.
Percepteur et Md. E., J. E. Cliche.

A TRAVERS LES CERCLES

Cercle St-Valier, No 20. — Les membres de ce
cercle désirent exprimer leurs regrets de la mort
du docteur A. Marcoux, médecin de leur cercle
depuis sa fondation.

Le docteur Marcoux par ses belles qualités de
l'esprit et du cœur a rendu de grands services au
cercle St-Valier où il ne comptait que des amis
parmi ses membres. Ces derniers offrent à la fa-
mille leurs plus vives sympathies.

Cercle Filion, No 152. — Il a été résolu que ce
cercle fasse chanter une grand'messe pour le repos
de l'âme du regretté curé et chapelain de ce cer-
cle, le révérend M. Filion, et que les membres du
dit cercle portent le deuil pendant trois mois.

GRANDE FÊTE A GRANBY

Le cercle Notre-Dame de Granby, No 116, de
l'Alliance Nationale, fit, le 29 janvier dernier,
l'installation de ses officiers pour l'année 1907.

A cette occasion il y eut fête à laquelle assis-
taient environ deux cents cinquante personnes,
parmi lesquelles nous remarquons le révérend M.
Gill, curé de Granby, Ernest Brossard, directeur,
représentant le Bureau Exécutif, J. H. Duhamel,
Art. Denault, Hector Paré, docteur Mathieu, doc-
teur Boucher, de St-Valérien, etc.

Après l'installation qui fut présidée par le re-
présentant de l'Alliance Nationale, M. Art. De-
nault, le nouveau président, remercia en termes
émus les membres de la confiance qu'ils avaient
mise en lui en l'élisant président de leur cercle
pour l'année 1907.

Le révérend M. Gill, curé, parla ensuite de
l'union de la charité qui devraient toujours régner
entre les membres et fit voir tout le bien que les

société de bienfaisance telle que l'Alliance Nationale sont appelées à rendre à notre race et à notre religion.

Puis M. Brossard, d'une manière éloquente, fit voir les avantages que l'Alliance Nationale offre à ses membres et il parla de sa stabilité, de ses progrès et de sa force. Il termina en disant que tous les Canadiens-Français devraient se faire un devoir d'appartenir à cette association,

Ensuite parlèrent MM. H. Duhamel, Hector Paré, docteur Mathieu, docteur Boucher, etc.

Comme couronnement de la fête, un magnifique goûter fut servi avec grâce par quelques-unes des dames présentes et le tout se termina par du chant et de la musique magnifiques par M. Bérard, Mlle Bérard, M. Arbour et plusieurs autres. Cependant, avant le départ on but à la santé de l'Alliance Nationale et chacun emporta le meilleur souvenir de cette fête de famille.

CONDOLÉANCES

Les cercles ou bureaux de perception suivants ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées :

Cercle Lafontaine, No 206. — A M. O. Morin, à l'occasion de la mort de son enfant ; à M. E. Gâtien, à l'occasion de la mort de sa mère ; à M. J. Asselin, à l'occasion de la mort de sa mère.

Cercle Bruchési, No 135. — A M. L. P. St-Louis, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cercle St-Charles, No 10. — A M. Chs Duquette, à l'occasion de la mort de son père ; à M. O. Crépeau, à l'occasion de la mort de sa mère ; à Mme Nap. Larose, à l'occasion de la mort de son mari ; à Mme J. A. Charbonneau et à MM. Ls et Félix Charbonneau, à l'occasion de la mort de M. J. A. Charbonneau ; à M. C. Larivière, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cercle Lacadie, No 275. — A M. Chs Duquette, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle St-Sauveur, No 128. — A la famille de feu Gaudiose Royer.

Cercle Laval, No 21. — A MM. J. A. et Georges Bélanger, à l'occasion de la mort de leur sœur.

Cercle St-Georges, No 69. — A Mme A. Desrochers, à l'occasion de la mort de son mari ; à M. Arthur Parent, à l'occasion du décès de son enfant.

Cercle St-Jean-Baptiste, No 149. — A M. C. Larberge, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cercle St-Paul de Grand'Mère, No 165. — Au Rév. M. L. R. Lafèche, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle Contant, No 173. — A la famille de feu C. Papineau.

Cercle Jeanne-d'Arc, No 53. — A Mme J. O. D. C. Denault, à l'occasion de la mort de son époux et à MM. Joseph Marleau et J. Gauthier.

Cercle Masson, No 130. — Au Rév. J. B. Routhier, à l'occasion de la mort de son frère.

Cercle St-Valier, No 20. — A la famille Joly, à l'occasion de la mort de M. Alphonse Joly ; à M. Eugène Leclair, à l'occasion de la mort de sa fille.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par le Président Général ses substituts auprès de leur cercle respectif :

Joseph Gendron, cl. St-Cajetan, No 272 ; S. W. Poitras, cl. Lacadie, No 273 ; A. Chapdelaine, cl. Callières, No 274 ; O. B. Séguin, cl. Napoléon, No 275 ; F. X. Demers, cl. Ste-Anne de Bellevue, No 7 ; J. O. Drolet, cl. St-Valier, No 20 ; Pierre Sauvé, cl. St-Ignace, No 33 ; J. B. Parent, cl. St-Paul, No 36 ; J. B. Pelletier, cl. Yamaska, No 51 ; Edgar Duhamel, cl. N.-D. de Granby, No 116 ; Arthur Ferron, cl. St-Tite, No 119 ; Georges Lefrançois, cl. Trifluvium, No 124 ; Dalcis Robillard, cl. Bruchési, No 135 ; André Lafleur, cl. St-Pierre-aux-Liens, No 145 ; Octave Tellier, cl. Ste-Thécle, No 147 ; L. R. Demers, St-Romuald, No 167 ; L. A. Bergeron, cl. Pie X, No 204 ; J. M. Richard, cl. St-Ours, No 208 ; Ls Trudeau, cl. Lemoine, No 211 ; J. H. Lafortune, cl. St-Roch, No 213 ; Henri Boivin, cl. Garde Champlain, No 222 ; C. E. Forest, cl. Fabre, No 229 ; Francis Beaudoin, cl. St-Lin, No 239 ; Albert Therrault, cl. St-Philippe, No 244 ; J. O. Brodeur, cl. Mont-Carmel, No 260.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivant a été ratifié par le Bureau Exécutif :

L. G. Bourret, B. P. Rogersville, No 182 ; A. C. Pintin, cl. St-Cajetan, No 272 ; P. A. L'Ecuyer, cl. Lacadie, No 273 ; L. Dubois, cl. Callières, No 274 ; J. C. Maranda (adjoint), cl. Leclerc, No 158 ; A. Leclerc, cl. St-Valier, No 20 ; J. R. Pi.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			Date de l'admission	DÉCÉDÉ			Métécin Examineur
		Age	Cercle ou B.P.	Date		le	Age	Cause	
583	Cléophas Ébubé.....	46	St-Pacôme, No 215...	29-3-05	\$ 500	8-9-06	47	Syncope du cœur.	W. Michaud.
584	Joseph Francoeur.....	42	St-Pascal, No 164....	28-6-03	1000	28-10-06	45	Cachexie.	B. M. Deschenes
585	Joseph Normandeau....	24	Ste-Anne de Bellevue, No 7.....	23-6-93	1000	28-10-06	37	Appendicite.	L. N. Cypriot.
586	Ovide Brunet.....	42	Mont-Royal, No 2....	11-5-83	2000	8-12-06	55	Cardio brightisme.	J. U. Lalonde.
587	J. O. D. Denault.....	27	Salaberry, No 34....	11-4-92	1000	11-12-06	32	Cachexie tuberculeuse.	J. T. A. Gauthier.
588	Ludger Trudeau.....	34	Bourget, No 73.....	31-7-85	1000	13-12-06	46	Néphrite chronique.	G. A. Daigle.
589	Ivan Jouinisse.....	28	Labelle, No 129.....	2-3-98	1000	13-12-06	37	Acc-ident.	Alex. Rodrigue.
590	Edouard Gauthier.....	18	B. P. St-Félix, No 12.	5-12-02	500	14-12-06	32	Fievre typhoïde.	T. A. Ricard.
591	Ovila Sauvé.....	26	Salaberry, No 102....	21-8-01	1000	18-12-06	31	Abcès abdominal.	J. U. Lalonde.
592	Dumont Laviolette.....	44	Richelieu, No 109....	14-4-96	3000	18-12-06	55	Dégénération du cœur.	J. O. Archambault
593	Ludger Patenaude.....	51	St-Henri, No 12.....	24-1-85	1000	19-12-06	63	Hépatite aiguë.	P. Lusier.
594	A. Erien dit Desrochers	25	St-Georges, No 69....	22-4-02	1000	27-12-06	29	Fievre typhoïde.	F. Brunelle.
595	J. H. Bernard.....	29	Belœil, No 14.....	30-6-06	1000	30-12-06	29	Fievre ataxique.	E. Desrochers.
596	Isaac Gélinas.....	47	St-Michel, No 43.....	22-10-94	1000	1-1-07	59	Maladie de cœur.	

card, cl. Napoléon, No 275 ; W. Foucault, cl. St-Paul, No 36 ; J. M. Aumond, cl. St-Pierre-aux-Liens, No 145 ; J. A. Poirier, cl. St-Camille, No 179 ; P. E. Rochon, cl. Ste-Scholastique, No 162 ; Georges Tassé, B.P. St-Luc, No 202 ; J. E. Cliche, B.P. East Broughton, No 204 ; S. Lamarque (adjoint), cl. Ste-Scholastique, No 162 ; T. J. Letarte, cl. St-Alban, No 269 ; A. J. Jutras, cl. St-Léonard, No 202.

CERCLES SUSPENDUS

Sont suspendus depuis le 1er mars pour défaut de transmission du rapport annuel 1906 avant cette date, les cercles dont les noms suivent : St-Frédéric, No 75, Chambly, No 139, Edmonton, No 151.

Avis aux membres intéressés.

AVIS AUX MEMBRES

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts) Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières ; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour être l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a l'intention de suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A)

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la forme précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4° ARTICLES DES STATUTS A CONSULTER

(A) Pour Caisses locales des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

VERSEMENTS PERIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1° Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2° A l'assemblée du cercle.

3° Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DELAI DE GRACE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDENNITE DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et en core moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1° Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2° Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3° Que le cercle approuve la requête.

4° Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5° Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

ETAT FINANCIER

Au 31 Janvier 1907

CAISSE DE DOTATION

Balance au 31 ^r décembre 1906.....	\$634,781.85
Produit des contributions.....	15,993.93
Intérêts.....	7,605.00
	<u>\$658,380.78</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
J. O. D. C. Denault.....	\$ 1,000.00
Ivan Joannisse.....	1,000.00
Dumont Laviolette.....	3,000.00
J. Albert Martin.....	1,000.00
Cléophas Bérubé.....	500.00
Luger Trudeau.....	1,000.00
Edouard Gauthier.....	500.00
“ Caisse générale, 5% des contribut.	799.70
“ Balance au 31 Janvier 1907.....	649,581.08
	<u>\$658,380.78</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 ^r décembre 1906.....	\$ 18,116.34
Produit des contributions.....	1,153.68
Intérêts.....	219.00
Réserve.....	10.44
	<u>\$ 19,499.46</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfics.....	\$ 655.20
“ Caisse générale, 5% des contribut.	57.68
“ Réserve.....	24.00
“ Balance au 31 janvier 1907.....	18,762.58
	<u>\$ 19,499.46</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 857.38
“ Rétribution.....	6,993.25
“ Revue.....	2.00
“ Droits d'entrées.....	154.50
“ Revision et mutation.....	23.50
“ Fournitures.....	128.51
“ Intérêts.....	117.15
“ Assurance garantie officiers, cer- cles et B. P.....	6.00
“ Dépôts re prêts.....	171.00
“ Divers.....	17.00
	<u>\$ 8,470.29</u>
“ Balance au 1er janvier 1907.....	2,759.80
	<u>\$ 11,230.09</u>

DÉBOURSÉS

Par organisation.....	\$ 536.18
“ Fournitures.....	16.15
“ Propagande.....	206.00
“ Entretien du bureau :	
Téléphone, télégraphe, poste et express.....	67.24
Revision examens.....	78.30
Salaire d'officiers et employés..	712.48
Divers.....	30.31
“ Inspection.....	224.82
“ Frais placements légaux, investi- gation réclamation.....	71.75
“ Revue.....	80.75
“ Remboursements dépôts re prêts	31.00
	<u>\$ 2,054.98</u>
“ Balance au 31 janvier 1907.....	9,175.11
	<u>\$ 11,230.09</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de dotation.....	\$649,581.08
“ “ C. des Malades.....	18,762.58
“ “ Générale.....	9,175.11
“ “ d'Epargnes.....	36,247.55
	<u>\$713,766.32</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	34,700.00
Municipalités scolaires.....	49,510.20
Municipalités.....	26,040.00
Prêts hypothécaires.....	589,267.67
Banques : Hchelaga, Provinciale et Nationale.....	4,976.74
Dépôt Gouvernement Nouveau-Bruns- wick.....	10,000.00
	<u>\$714,494.61</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	728.29
	<u>\$713,766.32</u>

Montréal, 31 janvier 1907.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.
A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,
J. A. MIGNEAULT, } Auditeurs.

No 94 — CL NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec: 4, A. E. Labre que, carré O r-Damo; S.F., A. avin, 10 Dame.

No 99—CL STE-MARIE DE LA BEAUQUE, S. A., de Montarville Taachereau; S.F., A. Lemieux- Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100—CL ST-FRANCOIS D'ASSISES, Beauceville: S. A., E. O. L-mieux; S. F., God. Lachance. Réunions, dernier mercredi, à la salle Gausse.

101—CL DE LA BEAUQUE, St-Georges, Co Beauce: S. A., S Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Ludger Bolduc, 1.30 hr p.m.

No 103—CL ST-BERNARD, Sorel: S.A. et S.F., A. P Vanasse Réunions, 4e lundi au bureau du S.A., maison Vanasse rue George.

No 108—CL CHAMPLAIN, Québec: Chaplain, Rév J. E. Fihst, Sb P.G. et Md.E., F. H. Bédard, 236 St-Jean; Prés., Jos. Roudeau, 418 St-Jean; S.A., J. N. Giguas, 29 Berthelet; S.F., M. E. Rondan, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi 3 hrs p.m. salle Mon veuil 87 D'Alaincourt.

113—CL DELORMIER, S.A., Emile Guyon, Tétraville, S.F., Wilfrid Fortinier, 34 Garnier; Réunions, 2e et 4e jeudi, 2e et 4e hrs p.m., salle Beaudry, 265 rue Brébeuf

No 114—CL ST-EUSEBE, Montréal: S.A., Pierre Guéno te, 18 Nollada; S.F. et Md.E., J. A. Ranger, 788 Ontario. Réunions, 2e et 4e jeudi, salle Lemieux, coin Lafontaine et Iber ville, 8 hrs p.m.

No 118. — CL NOTRE-DAME DE GRANBY: S. A., Jean Gauthier; S.F., P. A. Feltier. Réunions dernier mardi, 7e hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste

No 117—CL ST-AUGUSTE, Montréal: S.A., J. A. Delorme, 124 Agnès; S.F. Le Desr siers, 2354 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardi 3881 Notre-Dama, 3 hrs p.m.

No 118—CL GABREAU Montréal: S.A., J. P. Vincent, 201 Cte Sam; S.F., Jos. Labelle, 89 Vinet. Réunions, 3e mercredi, salle Duverny, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 119—CL ST-TITE: Chaplain M. le curé J B Grenier; Sb P.G., Ar h Ferron, S.A. et S.F., J. P Jacot; Md.E., L. N E. Lacoursière Réunions, 3e dimanche 2 hrs p.m., salle Ledo c.

No 123—CL DUVERNEY Montréal: Chaplain et Sb P.G., Rév M. B. andoin; Prés., J. A. Latrelle, 205 Duverny - S. A., Joseph Ménard, 174 Duverny - S.F. G. L. P. 176 Duverny; Md.E., Henri Campan, 3201 No re-Dam e. Réunions 3e jeudi, à la salle Duverny, No 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 124 — CL TRIPLEUVIN, Trois-Rivières: S. A., L. J. Jourdain; S.F., A. Lebrun Réunions, 1er et 3e mardi, 8 hrs p.m., salle Vanasse, 2 du Flaton.

No 125—CL STE-GENEVIEVE DE BATHURAN: Chaplain, Rév. M. B. Hénave; sb.P.G., Donat Baribeau; Prés., O. Duval - S.A., L. M. J. Th baull; S.F., Primes Bari; Md.E., F. X. Baril Réunions, dernier dimanche, après la messe.

No 127—CL ST-EDOUARD, Montréal: S.A., J. A. H. Bobé 8er, 736 Huntly S.F. J. B. Beaudry, 2016 t'Hulert. Réunions, 2e et 4e mardi, salle St Edouard, 956 Beaubien, 8 hrs p.m

No 127—CL OLIER, Montréal: Chaplain, Rév. W. Hébert P.G.; Sb P.G. Armand Grenier, 97 t-Jacques; Prés., Jcs Charreter, 122 St-Denis; S.A., A. Lapalce, 708 St-Urbain; S.F. H. Martard, 577 D'Asses; Est; md.E., L. A. Gagner 256 St-Denis Réunions, 3e mercredi, monuments National, 8 heures p.m.

No 125 — CL BRUCHESI, Montréal: S.A., J.M.E. Lariche 1ère, 394 Hôtel de Ville; S.F., A. D. Quintin, 764 Ontario. Réunions, 1er et 3e vendredi, salle St-Louis, 588 Plessis, 8 hrs p.m.

No 140—CL CHIOOUTIMI: S.A., D. V. Morier; S.F., Alf Brierley. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 418 hrs p.m.

No 146—CL STE-MARIE, Montréal: S.A., Av. Bourbon' 2ère, 241 Rivard; S.F., Jos. Marois, 233 Plessis. Réunions, 2e et 4e lundi, salle Gareau, 243 Maisonneuve, 8 hrs p.m.

No 148—CL CHERNIER, Montréal: S.A., Geo. Guy, 265 R che Neu; S.F., F. Basilière, 1308 St-André. Réunions, 1er et 3e jeudi, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centra.

No 149—CL ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal: Chaplain, Rév. M. Anclair, curé; sb. P. G., Albert Dépate, 451 A. Drolet; Prés., Nocl Lozier, 574 sanguinet; S.A., A. Desroches, 636 Montana; S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurent; Md. E., P. Barthe, coin Drolet et Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredi, 7h 30 sangul, 8 hrs p.m.

No 150—CL LARTIGUE, Longue-Pointe: S. A., C. Edr. La- mas; S. F., P. Z. Guy. Réunions, dernier dimanche, 1 hr p.m., salle Guy, Beauvillage.

No 159—CL LECLERC, Woonsocket, R. I.: Chaplain, Rév. Nap. Leclerc; Sb.P.G., Ad Archa bault 6 Longley E by Gaultin Av.; S.F., J. S. A. Steward, 193 East Front; Md. E. H. J. Leveseur, 29 Hamlet, ave. Réunions, 1er et 3e dimanche, 2 hrs p.m. sai 4e la Cour Fidelity, 142 Main St.

No 160—CL VERDUN: S.A., J. A. A. Leclair, 34 Napoléon; S.F., Edgar St-Onge, 179 Ave Church Réunions, 2e et 4e lundi, salle Saavé, 33 Ross, 8 hrs p.m.

No 162—CL STE-SCHOLASTIQUE: S.A., Joseph Fortier; S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Marché, 8 hrs p.m.

No 163 — CL BOLLARD, Montréal: S. A., A. E. Édouard, 72 sh arer; S.F., L. O. Fontaine, 310 Hébertia. Réunions, 1er et 3e mardi, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 Wellington.

No 165 — CL ST PAUL DE GRAND'MÈRE, Grand'Mère: S.A., J. G. Delage; S.F., T. G. Roy. Réunions, 2e et 4e vendredi, salle Leclerc.

No 166—CL LACHESNAVE, Fraserville: S.A., J. Y. Pome- st, S.F., Alfred Desjardins, Rivière du Loup Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle les Forestiers Indépendants.

No 170 — CL LEON XIII, Montréal: S. A., J. E. Beaulieu, 356a Montcalm; S.F., Léon Gauvin 579 Saint-André Réunions, 2 et 4e lundi, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berri, 8h p.m.

No 171—CL CREMAZIE, Ville St-Louis: Chaplain, Rév. G. M. Lepailleur, Pire curé, Chas. Hon, V.F.; Sb.P.G., Alf. Du- rani au, 623 Bid St-Joseph Prés., Nap. Roy, 22 De Gaspé; S. A., De au, N. P. 1796 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, 53 de Gaspé, Md.E., E. Feistler, 1003 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardi Edifice Bq. des Marchands, coin Laurier et St. Laurent; 8 hrs p.m.

No 172—CL FRONTENAC, Montréal: S. A., J. A. Lamer- che, 409 St-Timothée; S.F., Outbert de Gagnon, 308 Wolfe. Réunions, 2e et 4e lundi, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.

No 173—CL CONTANT, Montréal: Prés., Alc Dalpé, 470 St-André; S.A. EAr Dumette, 52 Parc Lafontaine, F. F. Ern- isquerre, 71 St t'harstophe Md.E., E. J. E. Bastien, 58 Visitation Tel. Bell E.; 3424 Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny, 8 hrs p.m.

No 174—CL ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Cha- pelain, Rév. A. J. Prfontaine; Sb.P.G., Zélique Villeneuve, 3015 St-Laurent Prés., Jos. Dépate, 60 Visitation; S.A., S. F. et Tr. s. H. Paradis, 1273 St Dominique; Md. E., J. O. Du- gas, 28 St-St-Laurent. Réunions, 2e et 4e vendredi, 8 hrs p.m., salle Club Ma cil, 89 Beaulieu.

No 177—CL PAPINEAU Montréal: S.A., R. Huberdeau, 1247 Ste-Catherine Est; S.F., J. A. Farreau, 15 Dufresne. Réunions 2m: vendredi, salle Larivière, rue Dufresne, 8 hrs p.m.

No 179—CL ST-CAMILLE, Co. Wolfe: S.A. et S.F., Anatole Beaulieu. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 8 00 hrs p.m.

No 180—CL ST-PHILEMON, Stoke Centre: S.A., F. X. D. Tremblay; S.F. et Trés., A. Dupin; Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle Pub que, 1 hr p.m.

No 181—CL CERLE ST-FRANCOIS, Co. Compton: Sb P.G., Rév. N. H. Gaultin; Prés. M. Fortin et L. Houd; S.F. et Trés., J. G. Beaudoin; Md.E. Joseph Landry Réunions, 3er dimanche, chez M. J. G. Beaucoin, 4 3 hrs p.m.

No 182—CL RACINE, Weedon: S.A., S.F. et Md.E., J. F. C. Lemieux. Réunions, 2e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7 hrs p.m.

No 183—CL ST-PROSPER: S.A. S.F. et Md.E., F. X. Mar- scootte. Réunions, 2e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.

No 186—CL ST-ALPHONSE, Thetford Mines: S.A., J. O. Landry S. F., J. O. Vallières. Réunions, dernier jeudi, 8e hrs p.m.

No 187—CL ST-APOLLINAIRE: S.A., Emile Rousseau, S.F. H. Ladueur. Réunions, dernier dimanche, salle Gareau, 2 hrs p.m.

No 188—CL LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S.A., Geo. Gareau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.

No 189—CL ST-DÉSIRÉ, Black Lake: S.A., David Cham- pagne; S. F., J. R. Ouellette. Réunions, 2e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1.30 hr p.m.

No 190—CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Hallfax: S.A. et S.F., F. A. Roberge. Réunions, le 28 du mois, salle Fernon, 7.30 hrs p.m.

No 191—CL. VICTORIAVILLE: S.A. et S.F., Geo. Beaudet. Réunions, dernier lundi, salle Poitras, 8 hrs p.m.

No 194—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S.A., S. Brouillet; S.F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche

No 195—CL. DUMOULIN, Yamaoiche, S.A. et S.F., A. J. Descooteaux. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descooteaux.

No 197—CL. LA SALLE, Montréal: S.A., Emile Duquette, 1110 St-Antoine, St-Henri; S.F., J. O. Duquette, 117 St-Augustin. Réunion, 4e dimanche, 2 hrs p.m., salle Lenoir, 3755A Notre-Dame

No 199—CL. ST-BASILE, Co Portneuf: S.A., J. L. Hardy; S.F., Jos Genest. Réunion, dernier lundi, 7 hrs p.m.

No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASOCT, Asocot Corner: S.A., Jos. Leconte; S.F., J. E. Morin. Réunions, 3e dimanche, après la messe.

No 204—CL. PIE X, West Shefford: S.A. et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier dimanche du mois, à la salle Elm Grove Hall.

No 206—CL. LAFONTAINE, Montréal: Sb.P.G., J. A. Favreau, 614 rue Centre; Prés., Front LeDuc, 739 Charlevoix; S.A., Adél. Dural, 553 Centre; S.F., E. Beaudoin, 476 Centre; Md.E., J. W. Collette, 347 Centre. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Picard, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207—CL. ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S.A., J. O. Vénias; S.F., L. E. Charon. Réunions, 3e dimanche, 7 hrs p.m.

No 208—CL. ST-OURS, Co Biobellu: S.A., R. H. Duhamel, St-Roch; S.F., J. H. A. Larose. Réunions, 3e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & Richa d.

No 209—CL. COUROELLES, Co. Beauce: S.A., Uld. Allard; S.F., Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m.

No 210—CERCLE ST-VITAL, Lambton: S.A., Cléophas Roy; S.F., Elzéar Deveau. Réunions, 3e dimanche.

No 213—CL. CADIEUX, St-Joseph de Sorel: S.A., G. A. Lévesque; S.F., et Md.E., J. J. Guérin. Réunions, 4e dimanche.

No 215—CL. ST-ROCH, Co L'Assomption: S.A. et S.F., Arcade Lebeau. Réunions, dernier dimanche, 3.30 hrs p.m., salle Taillon.

No 214—CL. LA VALLEE, Causapscal: S.F. et S.A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2.30 hrs p.m., salle Bourchard

No 215—CL. ST-PACOME, Kamouraski: S.A., L. M. Lebrun; S.F. et Md.E., T. W. Michaud. Réunions, dernier dimanche, salle Publique, après vêpres.

No 216—CL. IBERVILLE: S.A., Eedras Goyette; S.F., Fernand Parent. Réunions, avant-dernier dimanche, après la messe, salle de l'Union St-Joseph.

No 217—CL. STE-PRAKÈDE, Bromptonville: S.A., J. O. Beaumais; S.F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1.30 p.m., sous-basement de l'église.

No 218—CL. GRAVEL, L'Avenir: S.A., J. A. Boisvert; S.F., J. C. St-Amant. Réunions, 3e jeudi.

No 221—CL. ST-MALACHIE, Ormstown: S.A., L. A. Rousseau, N.P.; S.F., J. E. Desaut. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11.30 h. a.m.

No 222—CL. GARDE CHAMPLAIN, Québec: S.A., J. O. Bélanger, 234 St-Réal; S.F., Léon Nadeau, 134 Victoria. Réunions, 4e lundi, 1.30 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.

No 224—CL. IMMACULÉE-CONCEPTION, Cookshire: S.A., C. A. Rousseau; S.F., Art. Laprise. Réunions, 3e dimanche, après la messe, à l'école catholique du village.

No 225—CL. ISLE VERTE: S.A., J. T. Lapointe; S.F., P. Voyer. Réunions, dernier dimanche, à 3 hrs p.m., au Palais de Justice.

No 226—CL. ST-THÉOPHILE DU LAC, Lac à la Tortue: S.A., Donat Bellefleur; S.F., S. T. Lupien. Réunions, dernier vendredi, 7 hrs p.m., salle du curé Boulay.

No 227—CL. VIGER, Montréal: S.A., Alb. Desrosiers, 55 Dufresne; S.F., H. A. Quistak, M.D., 737 Ste-Catherine. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, les 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m.

No 228—CL. DUFRESNE, Sherbrooke-Est: S.A., WHF Lévesque; S.F., J. B. McGe. Réunions, 3e mercredi, 19 rue du Pont, Sherbrooke-Est, 7.30 hrs p.m.

No 229—CL. PABRE, Delorier: S.A., A. C. Miller, 1137, ave Delorier; S.F. et Trés., F. P. Labrecq, 1165 des Erables; Md.E., Alf. Dauth, 1075 Delorier. Réunions, 3e et 4e mercredis, salle Delorier, 1163 ave Mont-Royal Est, 8 hrs p.m.

No 231—CL. LAVIOLETTE, Capelton: S.A., J. E. Mayrand; S.F. et Trés., R. J. O. McGe, Capelton Mine. Réunions, 3e samedi à l'école paroissiale.

No 233—CL. D'YOUVILLE, Sherbrooke: S.A., G. H. Vallancourt; S.F., E. C. Gaiden. Réunions, 2e dimanche, 1.30 h. p.m., Block Murray.

No 235—CL. ROBERVAL, Asbestos: S.A., J. O. A. Delisle; S.F., J. B. U. Bruneau. Réunions, 3e dimanche, 1.30 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 236—CL. DE BEAUJEU, Wotton: S.A., Md. J. T. A. Gravel; S.F., David Cormier. Réunions, 3e dimanche à midi, salle publique du village.

No 240—CL. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles: S.A., Art. Senez S.F., O. Gervais. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., salle municipale.

No 242—CL. RESTIGOUCHE, N.B. S.A., Aurélien Lacaze; S.F., J. T. Vautour. Réunions, le dimanche 1.30, hr. à la salle St-Onge.

No 244—CL. ST-PHILIPPE, Windsor Mills: S.A., Frédéric Leclerc; S.F., Joseph Fournier. Réunions, 4e dimanche, 1 h. p.m., sous-basement de la paroisse.

No 246—CL. ST-THOMAS, Compton: S.A., Jos. F. Fortier; S.F., D. Laune; Réunions: 3ème vendredi, 8 hrs p.m., salle de M. Omer Poulin.

No 247—CERCLE STE-EULALIE, Co de Nicolet: S.A., Joseph Doyon; S.F., J. H. Lanneville. Réunions, 2e dimanche, 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 248—CERCLE ST-EDMOND, Coaticook: S.A., Léon Trudeau; S.F., Félix I. Lajoie. Réunions, 2ème dimanche, 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 249—CERCLE ST-RAPHAEL, S.A., Horace Turgeon; S.F., F. N. Belleau, M.D. Réunions, 3ème dimanche, au bureau du Dr Belleau, 5 hrs p.m.

No 250—CERCLE RICHMOND, Co de Richmond: Chapelain, Rev. M. J. A. Rhéaume; Sb.P.G., Ernest Poulin; Prés., A. J. Bédard; S.A., Médéric Gagnon; S.F., Louis Beaudoin; Md.E. John Hayes. Réunions, dernier mercredi, 5 hrs p.m., salle du Collège.

No 251—CL. DE LA PELTRIE, Rock Island: S.A., C. A. Lafrance; S.F., J. A. Bégin; Réunions, 2ème dimanche, 2 hrs p.m. Salle St-Joseph.

No 254—CL. ST-ANTOINE DE PADOUE, Scotstown: S.A., Donat St-Jean; S.F. et Trés., T. G. B. Y. Réunion: 3e dimanche, 3 hrs p.m., salle des Forestiers Catholiques.

No 255—CL. DUPLESSIS—La Patrie: S.A., Tans Halle; S.F. et Trés., Mag. Bourret; Réunion: 3e lundi, 7 hrs p.m., salle magasin Bourret.

No 258—CERCLE TURGEON, St-Philémon, Co de Bellechance: Sb.P.G., Hon. Adélaïde Turgeon; Prés., L. J. Turgeon; S.A. et Md.E., Dr J. Schiller; S.F. et Trés., Z. Barnabé. Réunions, 4ème dimanche, à 3 hrs p.m., à la pension Levesque

No 260—CERCLE MONT-CARMEL, St-Malo d'Ashland: S.A., Eodés Madore; S.F. et Trés., P. F. Brault. Réunions, 3ème dimanche, 7 hrs p.m., salle des Forestiers Catholiques.

No 261—CERCLE ST-VENANT, Paquetville: S.A., Libère Choquette; S.F. et Trés., L. G. Garon. Réunions, 4ème samedi, 7 hrs p.m., salle des Forestiers Catholiques.

No 263—CERCLE ARTHABASKA, Arthabaska: S.A., A. A. Picher; S.F. et Trés., F. X. Lemieux. Réunions, 3ème vendredi, 7 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 264—CERCLE STE-CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horus: S.A., Wilfrid Bergeron; S.F. et Trés., Omer Leconte. Réunions, 2ème dimanche, 1.30 p.m., salle Lamothe.

No 265—CERCLE RIVIERE-A-PIERRE, Rivière-à-Pierre: S.A., S.F. et Trés., Wilfrid Voyer. Réunions, dernier samedi, 7.30 p.m., salle publique.

No 267—CERCLE ROYAL, Vile St-Louis: S.A., Alfred Dion, 1257, St-Dominique; S.F. et Trés., Roméo Samson, 2672, St-Laurent. Réunions, 2e et 4e lundis, salle du Collège, rue St-Bugène.